



VOIE DES SACRES

REIMS GRAND CENTRE



RESTITUTION

DES TROIS ATELIERS

« CO-DESSINER LE FUTUR AMÉNAGEMENT DE
LA VOIE DES SACRES »

22 et 30/11/2022, 08/12/2022

Restitution des trois ateliers « Co-dessiner le futur aménagement de la voie des Sacres » des 22 et 30 novembre 2022 ainsi que du 8 décembre 2022.

Contexte de la concertation

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la voie des Sacres, dans le centre-ville de Reims, une concertation auprès des commerçants a débuté en juillet 2022, et s'est poursuivie en septembre 2022 par deux balades urbaines, une le matin et l'autre l'après-midi, qui ont réuni plus de 50 personnes venues exprimer leurs attentes en tant que professionnels ou associations adressées sur cet axe fréquenté.

La concertation s'est prolongée en novembre par une séance plénière avec les habitants, le 14 novembre, durant laquelle plus de 120 participants sont venus écouter le projet et partager leurs avis pour l'aménagement de la voie des Sacres.

Cette séance a été suivie de trois ateliers le 22 et 30 novembre, et le 8 décembre, réunissant un peu plus de 50 personnes dans chacun d'entre eux. Ces ateliers ont été l'occasion de dessiner le futur aménagement de la voie des Sacres avec la population (commerçants et habitants).

En introduction de chacun des ateliers et après un mot d'accueil Charles Germain, adjoint au maire de Reims en charge de la démocratie participative, un point d'étape sur le projet a été présenté aux participants par les agences Leclercq & Associés et BASE. Cette introduction a été suivie de la présentation des attentes de la concertation et du déroulement de l'atelier ayant pour objectif de co-dessiner l'aménagement de la voie des Sacres à partir d'une carte interactive animée par l'agence Leclercq & Associés. La synthèse des échanges et des trois cartes est présentée dans le présent rapport.

Déroulement des ateliers

A l'issue des séances de concertation menées, plusieurs idées et demandes ont été avancées par les participants à savoir : de sécuriser la voie des Sacres, de mettre plus de nature dans la ville, de valoriser le patrimoine, d'embellir la voie des Sacres, d'apporter plus de convivialité à l'espace public, de garder des places de stationnement et de permettre un meilleur usage du vélo. Afin de rentrer dans le dessin des souhaits partagés, chaque thème avancé a été repris afin de trouver les lieux sur lesquels les participants souhaiteraient voir une modification ou un aménagement spécifique.

Le présent rapport reprend l'ensemble des idées émises dans chacun des thèmes abordés au sein des trois ateliers, sans toutefois distinguer les groupes de participants ; il fusionne les propos recueillis au sein des différentes séances.

A celui-ci s'ajoute une carte de synthèse précisant l'emplacement des idées avancées.

Synthèse des propos recueillis

Sécuriser la voie, la place du piéton

L'un des premiers thèmes mentionnés lors des différents temps d'échanges avec les commerçants et les habitants est le souhait de voir la voie des Sacres plus sécurisée d'une façon générale afin que piéton, comme cycliste, se sentent plus protégés et puissent circuler de manière apaisée.

Ce thème a été largement partagé par l'ensemble des participants aux ateliers qui ont rappelé le caractère anxiogène et accidentogène de la voie des Sacres. Ils ont été nombreux à demander des temps de feux plus longs pour faciliter les traversées piétonnes (avec par exemple un système de décompte comme aux Etats-Unis), des passages et des franchissements plus faciles et plus sécurisés notamment pour les malvoyants, des trottoirs plus larges et sécurisés avec des garde-corps, pour protéger le piéton des passages des véhicules, et également des trottinettes, des skate-boards, ou des vélos perçus comme dangereux pour le piéton. Il est à noter la demande de certains participants qui demandent même une interdiction totale d'accès sur le trottoir pour ces types de mode de déplacement. A cela, une autre personne ajoute qu'elle aimerait que les passages piétons soient signalés par des lumières au sol. Un participant propose que les trottoirs soient pensés de façon à faire cheminer le piéton dans la ville en évitant d'installer des feux qui ne s'activent qu'avec le bouton presseoir.

La largeur des trottoirs inquiète néanmoins un participant pour qui l'espace public trop large pourrait être envahi de stationnement sauvage.

A l'inverse, d'autres personnes apprécient l'idée d'une bande équipée qui permettrait de protéger le piéton des dangers de la route.

« Il faut sur cet axe qu'on puisse passer simplement, sainement, à pied ».

« Il faut le faire avant tout pour les piétons, car la plupart des gens sont au moins piéton et certains même plus que d'autres. »

« Il faut aussi uniformiser la taille des trottoirs pour que ce soit plus agréable sur l'ensemble de la voie ».

Les participants témoignent également d'une insécurité routière vis-à-vis des jeunes et des enfants des écoles et d'un manque d'équipement pour les protéger.

Les espaces révélés comme dangereux sont nombreux et concernent essentiellement les zones de croisement et de traversée : l'arrêt Saint-Thimotée (place St Thimotée), le croisement avec la rue Noël, avec la rue Rockefeller et la rue Chanzy, la rue de Contrai « à aménager en zone 20 », la rue de Venise et la rue Gambetta, sur la rue du Grand Cerf... Plusieurs personnes mentionnent la dangerosité des bus, des vélos dans les descentes ou également des voitures.

« Aujourd'hui, il faut traverser quelque chose qui n'est pas du tout structuré » témoigne une habitante.

« La place Saint-Thimotée converge vers plein de points et est très dangereuse ».

« Aujourd'hui, on se sent klaxonné de partout et pas du tout en sécurité sur cette voie ».

Les automobilistes témoignent également du manque de visibilité aux carrefours ce qui rend la voie accidentogène.

La place du conservatoire est perçue comme peu sécuritaire par certains usagers à cause des voitures qui s'y garent, les pavés qui sont impraticables à pied comme en deux roues.

« Il suffirait de remettre au moins un plot et de refaire le marquage au sol » exprime une habitante.

Plusieurs personnes réclament que la mobilité soit améliorée sur la voie et les rues alentour, trouvant la voie des Sacres engorgée en heures de pointe.

Végétaliser

Le thème de la nature en ville a été un point partagé par l'ensemble des participants lors des différentes étapes de la concertation. Les habitants comme les commerçants désirent plus de végétalisation des espaces publics comme des espaces privés (végétaliser ou fleurir les façades, les points hauts comme les luminaires, etc.)

« Il faut végétaliser davantage et faire des infiltrations dans le sol pour que les arbres soient alimentés en eau ».

Les places sont des lieux qui attirent l'attention. Étant plus étendus, ils permettent une meilleure implantation du végétal, notamment pour la place des Loges Coquault, où *« il pourrait y avoir des beaux massifs avec un rappel historique »* ainsi que la mise en place des bancs ou des sièges pour s'asseoir, ou encore sur la place Saint-Thimotée qui pourrait être végétalisée. La rue vers l'école du Jard est aussi un lieu à travailler dans ce sens, selon un participant.

« Il faut végétaliser et aménager la place des Loges Coquault. Il y a un grand espace et actuellement il ne sert à rien. Il faut la végétaliser, et enlever ce cadran solaire qui n'est pas très chouette, ça rouille et ce n'est pas très beau ».

« Je trouve que la place des Loges Coquault est toute tristounne et le cadran solaire ne sert à rien ».

La conservation de l'œuvre d'art pose question pour les habitants.

D'autres participants émettent l'idée de végétaliser le Conservatoire à travers des plantes grimpantes, ou des plantes qui masqueraient le côté minéral de la façade, ainsi que de la végétation à mettre sur l'entrée du parking Gambetta, sur le mur de Saint-Sixte, sur les façades en général en sensibilisant les habitants pour qu'ils entretiennent les plantations.

Un habitant propose à ce sujet *« qu'il faudrait faire un atelier avec les habitants sur le fleurissement des balcons et des façades pour que ce soit fait par les propriétaires. Ce serait une belle contribution des habitants car on est dans une ville où il y a peu de végétalisation des façades ».*

Une participante mentionne la nécessité *« d'ombrager tout le long du chemin, notamment pour les touristes et usagers qui emprunteront la voie des Sacres demain »*.

Une autre précise que ce serait bien *« que les arbres masquent les énormes bus »*.

Un autre encore ajoute qu'il ne faut *« surtout pas des plantes en bac qui ne servent à rien »*.

Des participants malvoyants demandent à ce que les végétaux puissent être choisis parmi des essences aux odeurs agréables. D'autres attirent l'attention sur le risque allergènes de certaines essences, qui sont donc à éviter.

Un participant propose une pergola végétalisée avec des panneaux solaires dessus pour faire de l'ombre l'été.

Embellir l'espace public

Plusieurs personnes souhaitent que le projet d'aménagement de la voie des Sacres soit l'occasion d'un embellissement de cet axe central dans Reims.

L'embellissement envisagé porte à la fois sur un travail des façades, sur le design urbain, le paysage, la nature en ville et sur les revêtements du sol.

« Un travail sur le sol devrait être mené pour embellir la voie. Il faudrait les végétaliser le plus possible pour aussi donner plus de fraîcheur l'été ».

Plusieurs participants lors des ateliers demandent également à ce qu'il y ait une unité paysagère et de qualité - notamment sur les enseignes de magasins, une réflexion sur les rez-de-chaussées des commerces pour les rendre vivants, et dans le but également de créer une unité patrimoniale, ou encore dans une signalétique agréable et esthétique. De même les aspects sécuritaires (potelets) pourraient être travaillés de façon plus esthétique. Une habitante propose qu'une charte de paysage soit mise en place pour la voie.

« Il faut maintenir la perspective que nous avons depuis l'avenue Gambetta vers la cathédrale, c'est très beau ».

« Il faut faire varier les matériaux, mettre en valeur les façades et travailler les points de vue existants pour mieux les révéler ».

D'autres personnes mentionnent la présence de l'eau en plus de celle du végétal, et notamment sous forme de petites fontaines qui pourraient être placées sur les espaces publics, comme par exemple au niveau de la Basilique Saint-Rémi. Un participant rappelle que des fontaines existent et pourraient être davantage mises en valeur.

Concernant les éclairages, plusieurs personnes demandent à ce que ce l'axe soit plus lumineux et mieux éclairé la nuit, notamment pour l'accès aux restaurants. *« Les luminaires devraient être plus en façade que sur le trottoir car ils gênent le passage »* exprime une participante.

Le mobilier urbain, les arceaux vélos, les parkings à vélos, les corbeilles de rue, etc. doivent être esthétiques et intégrés dans le paysage urbain, avec une unité de couleur pour marquer l'itinéraire et le caractère unique de la voie. Un habitant propose que le mobilier soit un rappel à l'histoire des lieux, soit par une phrase, ou par un style spécifique.

Valoriser le patrimoine

Les participants sont nombreux à rappeler l'importance de l'aspect culturel de la voie des Sacres, allant de pair avec l'aspect touristique. Ils sont attachés à une mise en valeur de cet axe, demandant à ce que le patrimoine historique soit le fil rouge de son aménagement.

Certains rappellent que le patrimoine bâti ne s'arrête pas à l'époque des rois de France, et concerne également l'Art Nouveau présent dans l'architecture de certaines façades, ainsi que les congrégations religieuses qui se sont installées le long de la voie.

Une habitante propose que des fanions, des drapeaux ou encore des éléments de décoration aérienne puissent être positionnés le long de la voie des Sacres et annoncer l'entrée dans un itinéraire historique et culturel, permettant l'embellissement et la valorisation du patrimoine.

Des lieux comme des murs ou le sol pourraient être des supports à des mentions de l'histoire, comme par exemple sur le mur de la place des Loges Coquault, où certains verraient bien une grande fresque historique du sacre des rois de France.

« Il faut qu'on parle des sacres car ceux qui ne sont pas Rémois ne savent pas ce que sont les sacres ».

« Cela serait très attractif pour les touristes » ajoute une personne.

« On pourrait faire travailler des artistes locaux pour valoriser cette voie des sacres ».

D'autres lieux sont mentionnés : la place des Six Cadrans, la place devant le Conservatoire, devant le parking, le linéaire historique des 1500 m entre la Cathédrale Notre Dame et la Basilique St Remi, ou encore les murs de Saint Sixte, tout comme la place Saint-Thimotée qui devrait être davantage mise en valeur. *« Cela permettrait aux touristes de rester dans ce secteur »* ajoute un habitant.

Une personne propose que les Fêtes johanniques de Reims empruntent cet axe historique.

D'autres personnes avancent l'idée d'un parcours historique sur la voie des Sacres qui guide le piéton vers la basilique Saint-Rémi avec des étapes précises. Un habitant met aussi en avant le patrimoine viticole de Reims, en précisant qu'une marche vers les vignes de Pommery ou de Veuve Clicquot pourrait être organisée depuis la voie des Sacres.

D'autres personnes avancent l'idée d'utiliser les applications numériques sur smartphone pour renseigner l'usager de l'histoire des lieux au fur et à mesure de sa déambulation.

Une aide à la rénovation des façades est aussi un point demandé par les participants qui soulignent la beauté de certaines architectures à mettre en valeur. « *C'est vrai, les façades sont assez tristes sur toute la voie et ne donnent pas une belle image* » ajoute un autre.

Développer de la convivialité

Les bancs, les terrasses, les pergolas sont aussi des éléments d'aménagement souhaités par les participants sur des lieux comme la rue Gambetta, la place des Loges Coquault, la place Saint-Thimoté...

« Aujourd'hui, le touriste qui arrive à Reims Cathédrale ne trouve pas de terrasse sur la voie des Sacres ».

« Il faudrait des terrasses aux cafés pour que ça donne de la convivialité et qu'on puisse aussi se reposer ».

« Il faudrait installer des bancs, surtout dans les zones qui auront été ombragées ».

« La place Saint-Thimotée est aujourd'hui réduite à un carrefour, alors qu'elle est très belle, un peu en hauteur. Il faut y consacrer un aménagement particulier avec une terrasse sympa. »

Les participants demandent également à ce qu'il y ait des toilettes et des corbeilles de rue le long de la voie. Ce sujet fait amorcer celui de la citoyenneté, des incivilités et des questions de propreté. Certains participants réclament plus de dureté à l'égard des incivilités et des usagers pollueurs (déjections canines, déchets sauvages, etc.) et la mise en place de plus de lieux de collectes.

« Quand je vois les poubelles pleines, je suis horrifiée pour le touriste qui verrait ça » exprime une habitante.

Le sujet d'un besoin de sanitaires publics est abordé. Les lieux d'emplacement proposés pour les toilettes sont : les placettes, le point d'entrée et de sortie de la voie, le parvis Saint-Remi...

Concernant les aires de jeux pour enfants, les participants estiment que la voie des Sacres n'est pas le lieu pour cet usage, les parcs sont plus adaptés pour ce type d'aménagements.

Les déplacements cyclables

Les participants sont plusieurs à accorder une place importante aux vélos ou à constater que leur usage est en développement dans la ville. Des arceaux à vélo sont demandés, et selon certains devraient être rendus plus visibles et surtout sécurisés le jour comme la nuit (notamment pour les habitants du quartier). Une autre personne demande si une autre solution de stationnement vélo peut exister pour éviter de prendre de la place au sol.

« Il n'y a pas assez d'arceaux à vélo devant les commerces ».

« Quand je passe le matin devant Sciences Po, il y a énormément de vélos sur la place. Il faudrait des arceaux à vélo sur les places plutôt que sur les places de stationnement pour les voitures » exprime un commerçant.

« Il y a pas mal d'habitants qui ne peuvent pas rentrer leur vélo et pour favoriser son usage ce serait bien d'avoir des parkings à vélo sécurisés ».

Une personne demande à ce qu'il y ait des caméras pour éviter les vols de vélos.

A cela s'ajoute la demande d'une signalisation des voies vélos et qu'elles soient clairement dessinées au sol pour éviter que les cyclistes n'empruntent les trottoirs, et pour sécuriser les axes utilisés par les cyclistes.

Une autre personne précise que pour que le vélo soit incitatif et agréable, *« il faut qu'il y ait une continuité des pistes cyclables ».*

« Par le vélo, il faut encourager les touristes à aller vers la coulée verte » ajoute un habitant.

Un usager témoigne du désagrément de circuler en vélo dans les voies bus et de respirer les gaz d'échappement des véhicules.

L'idée également de places de livraison consacrées aux vélos-cargos est aussi avancée.

Les stationnements

La place de la voiture en ville est une inquiétude dominant une large partie des interventions lors des séances de concertation. Le sujet fait débat et fait l'objet d'avis contrastés et divergents. Les enjeux liés à l'usage de la voiture restent cependant importants. Ainsi, plusieurs personnes demandent à avoir des places de stationnement sur la voie des Sacres, de ne pas être pénalisées pour garer leurs véhicules en tant qu'usager ou en tant qu'habitant/riverain et de pouvoir accéder facilement aux commerces en voiture. D'autres participants signalent une évolution à venir de l'usage de la voiture et souhaitent une rue plus apaisée.

Néanmoins, nombreux restent ceux qui demandent à ce qu'on n'oublie pas la voiture dans le projet d'aménagement. « Je suis commerçant et il ne faut pas oublier que certaines personnes ne se déplacent qu'en voiture, et il ne faut pas les oublier. Il faut garder des places de stationnement pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer autrement ».

Plusieurs s'accordent pour envisager la mutualisation des places de stationnement et des parkings.

Le parking Gambetta est pour certains vu comme sous-exploité, pour d'autres comme étant insuffisant en offre de stationnement. Dans une hypothèse d'optimisation de ce parking en ouvrage, certaines inquiétudes sont formulées.

« J'habite depuis 24 ans dans une résidence du Conservatoire et je paie un abonnement au parking Gambetta et je serai vraiment désolée de ne plus pouvoir entrer dans mon parking s'il était plein demain. Est-ce que pour les résidents, ils pourront garder un emplacement ? »

Le parking de Carrefour est ciblé comme étant sous-utilisé. *« Il pourrait y avoir un accord passé avec Carrefour. Cela m'arrive de temps en temps d'y aller avec ma voiture, au-dessus il est toujours plein, mais en-dessous il est vide à 99% du temps. Je sais bien, c'est du privé, mais peut-être qu'il pourrait y avoir un accord entre la ville et Carrefour ? »*

Au début de la rue Chanzy, il y a peu de stationnements et pour les riverains qui habitent dans des logements anciens, sans parking : Il est à noter l'inquiétude de ne plus pouvoir se stationner en bas de chez eux.

Un autre parking, relevé comme étant sous-exploité d'après les habitants, serait celui de la médiathèque réservé aux salariés le jour, mais qui pourrait être utilisé la nuit par les riverains par exemple. *« Est-ce que nous, riverains, nous ne pourrions pas l'utiliser à partir de la fermeture de la médiathèque et avant son ouverture ? »* interroge une habitante avant d'ajouter *« on pourrait partager les parkings »*.

D'autres personnes préconisent la création de parkings, notamment un parking au niveau des impôts de 500 ou 600 places qui pourraient être enterré afin de libérer l'espace public extérieur pour un aménagement ou une valorisation du patrimoine historique.

La question des voitures ventouses revient également dans les préoccupations des participants. Certaines personnes trouvent l'idée de stationnement minute tout à fait adaptée, notamment à proximité des écoles, mais d'autres signalent le besoin de stationnement à la journée pour ceux qui travaillent chez eux, ou autour de la voie des Sacres.

« Je travaille en télétravail et il faut que je puisse me stationner autour de chez moi à la journée ».

Les autres points abordés

Le passage du Bus à Haut Niveau de Service

Le passage du BHNS interroge les participants qui souhaitent en savoir davantage : qu'est-ce que cela va modifier pour le futur, pour la circulation, pour l'offre de service en bus, combien de temps vont durer les travaux et quelles seront les nuisances, quels coûts cela va-t-il engendrer, etc. ?

« Je trouve qu'il devrait passer en sens unique sur la voie » exprime un habitant ce qui est demandé également par d'autres personnes mais ne fait pas l'unanimité.

« J'aimerais qu'il n'y ait pas d'arrêt de BHNS devant mon commerce ». demande un commerçant.

Les parkings relais sont aussi questionnés : où seront-ils placés ? Quelle est leur utilité ?

Un participant propose même la réalisation d'un métro plutôt que du BHNS.

La vocation donnée à la voie

Un participant trouve qu'il est nécessaire de mener une stratégie portant sur l'économie et les commerces en général sur la voie des sacres.

Une autre personne demande à ce que toutes les rues adjacentes soient bien prises en compte dans le projet d'aménagement afin qu'il y ait une vision d'ensemble.

CARTE DE SYNTHÈSE

ATELIERS DE COCONSTRUCTION

Ville de Reims - Grand Reims

2023 - Groupement Leclercq Associés

Modes actifs

«La circulation en centre-ville est compliquée. Il faut que les vélos s'y sentent en sécurité»

«La cohabitation entre les différents modes est difficile»

«La taille des trottoirs est problématique face aux mésusages»

«Il faut d'avantage d'arceaux vélos et aussi proposer des solutions sécurisées»

«Pas de trotinettes ! Il faut éviter qu'elles circulent sur les trottoirs et penser à un dispositif de sécurité dès le début »

Sécurité

«Le carrefour de la rue de Venise est très difficile à traverser, le feu est dangereux, il faudrait élargir le trottoir devant le couvent Saint Sixte»

«Les voitures roulent parfois vite, dans des secteurs où il y a des enfants »

«Attention à la sécurisation des traversées et des piétons»

«Les trottoirs doivent être protégés»

«Il faut rallonger les feux pour les piétons pour traverser tranquillement et avoir un décompte »

Légende

-  positif
-  négatif
-  danger
-  stationnement sauvage
-  traversée dangereuse
-  problème de feux
-  manque d'arceaux
-  arceaux sécurisés
-  manque parking
-  parking durée limitée
-  végétalisation
-  terrasses
-  murs végétalisés
-  murs artistiques
-  aire de jeux
-  ombre
-  valorisation touristique
-  information touristique
-  musique - danse
-  points d'eau
-  brumisateurs

0 100 200



Gestion urbaine

«La voie des Sacres est parfois sale, il faut mieux gérer les ordures, avec des horaires à respecter. On peut s'inspirer de ce qui se fait à Nancy»

«Quelle sera la durée des travaux, y aura-t-il des mesures transitoires ? Va-t-on conserver un accès aux commerces ? »

«Il faudrait des services pour les familles et les touristes de passage»

«Les restaurants devraient pouvoir avoir des terrasses»

Valorisation patrimoniale

«Il faut harmoniser les enseignes pour retrouver de l'unité »

«Il faut faire connaître l'histoire de la voie des Sacres, et pouvoir le rappeler»

«Il faut traiter les rez-de-chaussée, rénover les façades, embellir la rue»

«Le cadran solaire place des Loges Coquault est dégradé, il faudrait le rénover et réaménager la place»

«Un parcours historique serait une bonne idée, il faudrait d'avantage pour les touristes»



GRAND REIMS
VILLE DE REIMS
LECLERCQ ASSOCIÉS
ALPHAVILLE
BASE
RR&A
TPFI
ASM
EODD



VOIE DES SACRES

ATELIER CONCERTATION

Qualité d'usage et accessibilité

Compte-rendu - février 2023



Thématiques	Sujets	Enjeux	Atelier du 02/02/2023	Vers des proposition (en cours)
1. Arriver et partir de la voie des Sacres	1.1 BHNS : arrêts	Localisation Dispositif (option retenue)	« Accéder c'est exister » : Point d'attention concernant la visibilité et l'accessibilité des emplacements handicapés permettant aux usagers d'attendre et de monter dans le bus à l'aide d'une palette. Actuellement, les chauffeurs ne s'arrêtent pas toujours aux bons endroits et ne parviennent pas toujours à sortir leur palette. Concernant le mobilier des arrêts, il est souhaité que l'emplacement handicapé soit inclus dans la partie protection anti pluie.	Arrêts de bus adaptés, repère de la porte d'entrée, bordures en biais pour accès plus proche du quai
	1.2 Stationnement PMR	Nombre Localisation	Ajouté à la nécessité de maintenir des places PMR sur le secteur, les participants évoquent le besoin de places assez longues pour pouvoir charger/décharger un fauteuil à l'arrière (1m30 + 1m à l'arrière). L'alternative proposée est de placer les places handicapées juste avant les bateaux d'entrées charetières afin d'utiliser leur longueur pour pouvoir charger/décharger un fauteuil. En ce sens, il est rappelé que les places en épis sont dangereuses et inadaptées pour des places PMR. Un point d'attention est aussi fait sur la localisation des arbres pour qu'ils ne bloquent pas l'ouverture de portes arrières.	Identification des principaux équipements et commerces pouvant susciter des besoins prioritaires. Places supplémentaires dédiées aux PMR
2. Se déplacer sur la voie des Sacres	2.1 Trottoir	Largueur : passage fauteuil, poussettes Guidage : tactile, visuel, point de départ, point d'arrivée, design Hauteur de bordure Pentes	PENTE : Point d'attention sur les carrefours au niveau des intersections car il y souvent des problèmes de pente et de contre pente qui sont très difficiles à passer en fauteuil manuels et électriques. BANDE DE GUIDAGE : La mise en place de bande de guidage est encouragée par les participants dans les grands espaces (ex: le conservatoire, la place des loges coquault) car les personnes malvoyantes peuvent être désorientées. Sur les trottoirs, les participants ne trouvent pas ça forcément nécessaire par contrainte d'un trop plein d'information : " Trop d'information au sol tue l'information". DESENCOMBREMENT : Les participants se questionnent sur le moyen à mettre en œuvre pour garantir que les terrasses ne débordent pas sur le trottoir. Ils pointent aussi les panneaux publicitaires (restaurant, boulangerie etc.) qui encombrant les trottoirs. Un marquage clair des espaces est encouragé pour limiter les débordements. De manière générale, les questions de gestion de l'espace entre les différents usages est abordée et la nécessité d'accompagner le projet d'aménagement par des actions de gestion dans le temps est encouragée. Les participants rappellent aussi que les végétaux peuvent devenir des obstacles dans le temps avec le développement des racines dans le temps et qu'il faudrait pourvoir l'anticiper (notamment par le choix de la palette végétale). BORDURES : Alors qu'un des participants souhaite des trottoirs hauts pour dissuader les voitures de se garer sur les trottoirs, d'autres souhaitent des trottoirs bas pour faciliter le déplacement des piétons. Un juste équilibre est donc à trouver. LARGEUR : La largeur du trottoir est questionnée par les participants. Alors que certains encouragent des trottoirs larges pour pouvoir se croiser plus facilement d'autres considèrent que de larges trottoirs risquent d'encourager le stationnement sauvage.	Continuité des trottoirs et présence de la bande équipée. Des traversées à niveaux tout le long de la voie des Sacres dans le sens de la marche (les traversées perpendiculaires seront au niveau de la voirie) Des hauteurs de bordure limitées pour les abaissées de chaussée La bande équipée pour libérer les trottoirs Un contrôle des services de la Ville de l'emplacement des terrasses et des dispositifs publicitaires sur la voie publique
	2.2 Traversée de chaussée	Marquage au sol Bande de guidage Position : centrale ou latérale	Les marquages pour les traversées de chaussée sont considérés par les participants comme essentiels afin que les mal voyants ne se perdent pas. (avec des bandes de guidage ?) Les participants trouvent que les clous ne sont pas une bonne solution car ils ne se voient pas assez. Un contraste visuel est conseillé.	Bande de guidage proposées
	2.3 Matériaux	Traitement des limites "Roulabilité" Joints	« Mettre des pavés c'est de la non accessibilité pour tout le monde » : Les participants partagent leur craintes concernant l'utilisation des pavés. Bien que le matériau soit esthétique, c'est une difficulté pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les poussettes. Les participants souhaiteraient une distinction entre l'espace du trottoir et la bande équipée. Alors que certains proposent une bordure qui permettraient à la cane de buter, d'autres privilégieraient une différence de textures pour ne pas complexifier l'axes aux personnes à mobilité réduite.	Des dalles sciées pour des pavés plus plats aux endroits larges et des pavés clivés mais sur de petits formats pour le reste des trottoirs Exigence sur l'aspect lisse du pavé et sur le traitement des joints demandés à l'entreprise Limite de la bande équipée qui se fera par une bordure arrasée contrastée avec le trottoir
	2.4 Mobilier urbain	Assises Eclairage Message sonore pour traversée Dispositif chien aveugle: attache, point d'eau Signalétique: typographie, taille (Poste d'appel d'urgence) - option	SIGNAUX SONORES : Les participants proposent que les bornes d'informations voyageurs soient vocales pour que les mal-voyants puissent être informés. Ils souhaiteraient aussi des feux tricolores avec des messages sonores et la mise en place d'un signal sonore pour les bus lorsqu'une personne déficiente traverse. SIGNALÉTIQUE : Concernant la signalétique, les participants encouragent des éléments plus iconographiques qui permettent aux personnes de se repérer plus facilement (personnes déficientes mais aussi enfants, touristes...). Les participants souhaitent également que l'affichage des horaires de bus et les autres informations soit lisibles par tout le monde en les contrastant et agrandissant. L'installation de signalétique verticale (routière) doit être étudiée pour ne pas être problématique voie accidentogène pour les personnes déficientes qui malheureusement parfois se heurtent aux supports. MOBILIER : Certains participants souhaitent que le mobilier urbain soit installé près des façades pour ne pas encombrer les trottoirs (poteaux, lumières etc.). Les points d'apport volontaire (PAV) sont aussi un sujet évoqué en particulier les PAV à verre qui sont dangereuses pour les fauteuils lorsqu'elle débordent. L'augmentation de la fréquence de vidage est suggérée par certains participants. Concernant les assises, les participants souhaiteraient trouver des assises qui permettent de se reposer sans avoir de difficulté pour se relever (personnes déficientes et personnes âgées...).	Inégration des problématiques d'accessibilité dans le design des mobiliers urbains. Ils peuvent convenir à tous publics.
	2.5 Repères	Valorisation patrimoniale Dispositif (brai, son...)	Des supports d'informations verticaux plutôt que des supports horizontaux sont encouragés afin de faciliter la lecture pour les personnes en fauteuil roulant. Une lecture en braille est relevée comme un plus pour ce genre de dispositif mais, afin d'inclure un plus grand nombre de personne, un dispositif audio est aussi souhaité comme celui réalisé à la Cathédrale par exemple.	Accessibilité des informations historiques en braille. Possibilité d'avoir des points de repères par les murs jalons en ville. Applications dédiées, mise en accessibilité de certains sites et commerces (à déterminer)
3. Accéder aux bâtiments connexes à la voie des Sacres	3.3 Equipements publics et commerces	Ad'Hap (obligatoire)	Selon certains participants, le marquage est aussi nécessaire trouver les entrées des équipements mais il n'est pas forcément nécessaire pour indiquer les commerces et les arrêts de bus.	Guidage sur les espaces ouverts et à partir des entrées des principaux espaces publics